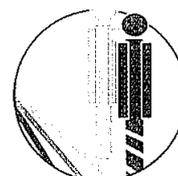


LA SÉRIE

Rapports



**AVANTAGES DE LA
FORMATION AGRICOLE ET SON IMPACT
SUR LA RENTABILITÉ DES FERMES**



**COMITÉ SECTORIEL DE
MAIN-D'ŒUVRE DE LA
PRODUCTION AGRICOLE**

**AVANTAGES DE LA
FORMATION AGRICOLE ET SON IMPACT
SUR LA RENTABILITÉ DES FERMES**

Revue de littérature d'études québécoises sur le sujet

Septembre 2001

ISBN 2-922731-14-6

Dépôt légal : 4^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Cette étude a été réalisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec.



Recherche et rédaction :

Formation Pro FP

Coordination :

Hélène Varvaressos, Directrice
Comité sectoriel de main-d'œuvre
de la production agricole

Notes : Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition d'en mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.0 PORTRAIT DE LA FORMATION DE BASE EN AGRICULTURE	2
1.1 La scolarité de la relève agricole	3
1.2 La scolarité de l'ensemble des exploitants agricoles	6
1.3 La période de 1996 à 2001	9
2.0 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	10
3.0 SYNTHÈSE DES AVANTAGES ET DES IMPACTS DE LA FORMATION	13
4.0 RECOMMANDATIONS	16

ANNEXE 1 : FICHES BIBLIOGRAPHIQUES PORTANT SUR LES AVANTAGES DE LA FORMATION DE BASE

ANNEXE 2 : LISTE DES TRAVAUX D'AUTEURS ÉTRANGERS

ANNEXE 3 : LISTE DES ORGANISMES CONTACTÉS

INTRODUCTION

La formation agricole de base de la relève est considérée comme l'un des facteurs importants, quoique non exclusif, de la réussite de l'entreprise agricole. Malgré les efforts faits depuis plusieurs années pour élever le niveau de fréquentation scolaire de la relève, on constate encore aujourd'hui une faiblesse relative de la formation agricole de base de la relève agricole québécoise par rapport à celle de ses concurrents : la relève agricole du Québec est moins scolarisée que celle de l'ensemble du Canada, des États-Unis et d'autres pays européens.

Conscients de ce problème, et conscients de la nécessité de continuer à inciter les jeunes à fréquenter l'école plus longtemps, et en formation agricole en particulier, les membres du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole se sont demandé s'il n'existait pas une carence d'argumentation concernant les avantages de cette formation.

Afin de tenter de répondre à cette question, un mandat de recherche a été confié qui avait pour objet de « réaliser une revue de littérature québécoise des études faisant état des avantages de la formation initiale en agriculture et de faire des recommandations sur la poursuite d'activités en matière d'incitation à la formation de base ». Le présent rapport rend compte des résultats de cette recherche.

La section 1 du document dresse un portrait sommaire de la scolarisation de la relève et des exploitants agricoles en général, selon les plus récentes données, alors que la section 2 fait le bilan des résultats de la recherche et dresse une synthèse des avantages signalés dans la documentation. Enfin, la section 3 tente de dégager des pistes de travail visant l'incitation à la poursuite d'études de base pour les jeunes ainsi que la poursuite d'autres travaux sur la question.

En vue de faciliter les recherches futures, l'annexe 1 contient une série de fiches bibliographiques sur les publications retracées pendant la recherche, et l'annexe 2 présente une liste d'auteurs étrangers et de leurs ouvrages pertinents sur la question.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont aimablement collaboré à cette recherche et dont la liste figure en annexe 3.

1.0 PORTRAIT DE LA FORMATION DE BASE EN AGRICULTURE

Depuis que Jean-Charles Magnan a suggéré, il y a près de quarante ans, de placer « le cerveau avant le veau » en agriculture, des efforts considérables ont été faits par tous les intéressés en vue de relever un niveau de scolarité des agriculteurs jugé trop faible au Québec. Il convient donc dans cette première section de dresser le portrait de la scolarisation des exploitants agricoles afin d'apprécier les progrès réalisés grâce à leurs efforts.

Les éléments particuliers qui retiendront notre attention sont les données sur la relève, les données sur les exploitants en général, ainsi que les données sur les hommes et les femmes.

Par ailleurs, deux aspects de la formation retiendront notre attention, soit la « scolarité générale » et la « formation spécialisée en agriculture ».

La scolarité générale comprend l'ensemble des programmes de types réguliers menant à un diplôme (général ou spécialisé) au secondaire (les DES et les DEP), au collégial (les DEC) et à l'université à un baccalauréat (les BAC et autres) et leurs équivalents reconnus par le MEQ à l'éducation des adultes ou dans d'autres systèmes.

La formation spécialisée en agriculture comprend quant à elle les programmes réguliers de formation agricole du secondaire (les DEP agricoles), du collégial (les DEC agricoles) et de l'université (les BAC agricoles et autres) ou leurs équivalents.

1.1 LA SCOLARITÉ DE LA RELÈVE AGRICOLE

La scolarité générale de la relève

Le tableau 1 donne les divers niveaux de scolarité générale atteints par la relève agricole de 1993 à 1997. **En 1997, 89 % de la relève détenait une scolarité de fin d'études secondaires ou plus** : 51 % étaient des diplômés du secondaire, 31 % du collégial et 7 % de l'université.

Par ailleurs, on constate que la scolarité des nouveaux agriculteurs est en progression constante depuis 1993 et notamment aux niveaux collégial et universitaire, soit un gain de 9 % entre 1993 et 1997 pour ces deux niveaux. Notons qu'en 1975 seulement 30 % des agriculteurs nouvellement établis avaient une scolarité de 12 ans et plus (GREPA, 1993).

Tableau 1 : Niveau de scolarité de la relève en 1997, en 1995 et en 1993

Niveau d'études	1997	1995	1993
	%	%	%
Aucun diplôme	11	17	19
Secondaire	51	49	53
Collégial	31	27	24
Universitaire	7	7	4

Source : Profil de la relève agricole du Québec, édition 1997, MAPAQ, DDMOB

Note : comprend les formations terminées et les formations en cours, pour 1997

Enfin, on notera que le taux d'établissement « sans diplôme » a baissé de près de la moitié (19 % à 11 %), entre 1993 et 1997.

La formation spécialisée en agriculture

La formation spécialisée en agriculture, et en particulier le DEC agricole, est la formation désignée au Québec pour répondre aux besoins de la relève agricole. Au total, **37 % de la relève en 1997 détenait un diplôme de formation agricole spécialisée avant l'établissement**, soit 12 % de plus qu'en 1993. Et 22 % détenait un DEC en agriculture en 1997, 7 % de plus qu'en 1993. Fait à signaler, seulement 8 % de la relève agricole bénéficiait d'une formation agricole avant 1975 (GREPA 1993).

Tableau 2 : La formation agricole de la relève, et autres types de formation en 1997, en 1995 et en 1993

Niveau d'études	1997	1995	1993
	%	%	%
Formation agricole			
- DEP agricole	12	6	7
- DEC agricole	22	19	15
- BAC agricole	3	3	2
Autres types de formation			
- DES	39	43	46
- DEC autre	8	8	9
- BAC autre	5	4	2
Aucun diplôme	11	17	19

Source : Profil de la relève agricole du Québec, édition 1997, MAPAQ, DDMOB

Note : comprend les formations terminées et les formations en cours, pour 1997

Autres observations (tableau 2) :

L'augmentation de plus du double des diplômés universitaires (BAC et autre), (de 2 % à 5 %) indique que l'agriculture attire de plus en plus des diplômés « non agricoles ».

**La scolarité générale et la formation agricole
des hommes et des femmes de la relève en 1997**

La relève agricole, en 1997, était composée de 12 % de femmes et de 88 % d'hommes. Il s'agissait d'une augmentation de 3 % de la proportion de femmes par rapport à 1993 et 1995 où elles représentaient alors 9 % de l'ensemble de la relève.

Tableau 3 : La scolarité générale et la formation agricole des hommes et des femmes de la relève en 1997

Niveau d'études	Hommes	Femmes	Total
	%	%	%
Scolarité générale			
- Secondaire	54	36	51
- Collégial	29	41	31
- Universitaire	6	17	7
- Aucun diplôme	11	6	11
Total	100	100	100
Formation agricole et autres			
- Secondaire non spécialisée	42	30	39
- Formation agricole	36	37	37
- Autres (collégial et universitaire)	11	27	13
- Aucun diplôme	11	6	11
Total	100	100	100

Source : Profil de la relève agricole du Québec, édition 1997, MAPAQ, DDMOB

Note : comprend les formations terminées et les formations en cours, pour 1997

Les données du tableau 3 confirment celles signalées depuis plusieurs années dans différentes études, à savoir que les femmes de la relève sont proportionnellement plus scolarisées que leurs collègues masculins et ce fait est particulièrement marqué du côté de la scolarité générale où 41 % d'entre elles ont un DEC, et 17 % un diplôme universitaire contre 29 % et 6 % respectivement pour les hommes.

1.2 LA SCOLARITÉ DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Il est apparu intéressant dans cette recherche de dresser également le portrait sommaire de la scolarité générale de l'ensemble des exploitants et des exploitantes du Québec, et aussi de ceux et celles du Canada.

Tableau 4 : Plus haut niveau de scolarité atteint chez les exploitants agricoles du Québec et du Canada en 1996 et en 1991

Plus haut niveau	Québec		Canada	
	1996	1991	1996	1991
	%	%	%	%
- Moins qu'une 9 ^e année	23	29	16	20
- De la 9 ^e à la 13 ^e année	46	46	44	45
- Postsecondaire, non universitaire	22	17	25	21
- Universitaire	9	8	15	14
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Profil des exploitants agricoles selon le plus haut niveau de scolarité atteint, recensement de l'agriculture 1996.

Quoiqu'il soit difficile d'établir une corrélation exacte avec des données de la relève citées plus tôt dans ce document, et notamment à cause des différences dans la méthodologie utilisée par les sources, on peut néanmoins dégager les quelques observations suivantes :

- La scolarité générale de l'ensemble des exploitants du secteur au Québec est de niveau supérieur à la 9^e année pour 77 % d'entre eux. On constate qu'elle est légèrement plus basse que celle de la relève.
- La scolarité agricole a tendance à s'élever tant au Québec qu'au Canada et c'est au niveau postsecondaire non universitaire et chez ceux qui ont « moins qu'une 9^e année » que les effets se font le plus sentir.
- La scolarité des exploitants du Québec est plus faible que celle des autres exploitants canadiens, le fait étant surtout marqué aux niveaux « universitaire » où ils sont moins nombreux au Québec (9 % contre 15 % pour l'ensemble du Canada) et « moins qu'une 9^e année » où ils sont cette fois-ci plus nombreux (23 % contre 13 %).

Par ailleurs, on apprend dans l'étude du GREPA (Formation, pratiques et performances agricoles, 1993, page 8) que :

- « Chez nos principaux compétiteurs (l'Ontario, les USA, les pays de la CEE) environ 50 % des candidats à l'établissement détiennent une formation professionnelle reconnue en agriculture... ».

- « Sur la scène internationale, Serge Lussier nous dit, citant à l'appui le Dr Eddleman de l'Iowa State University, que : l'agriculteur moyen de cet état a complété 13 années de scolarité et 25 % d'entre eux possèdent un baccalauréat. En Suède et aux Pays-Bas, plus de 50 % des jeunes possèdent une formation adéquate, alors que le chiffre passe à 80 % en Allemagne. En France, où près de 70 % des jeunes ont complété au moins l'équivalent d'une agrotechnique, on considère que c'est insuffisant. En Ontario, ce chiffre est de 40 %, et il tombe à 15 % au Québec. Dans certains pays comme le Danemark, un agriculteur ne peut recevoir aucune aide gouvernementale sans posséder d'abord une formation académique de base.»

Scolarité des exploitants et des exploitantes agricoles

Selon les données de Statistique Canada, les femmes comptaient en 1996 pour 26 % des exploitants agricoles au Québec alors que cette proportion était de 25 % pour l'ensemble du Canada. Le tableau 5 illustre la scolarité selon le sexe au Québec et au Canada.

Tableau 5 : La scolarité selon le sexe chez les exploitants agricoles du Québec et du Canada, en 1996

Plus haut niveau atteint	Québec		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%	%	%	%
- Moins qu'une 9 ^e année	26	13	19	9
- De la 9 ^e à la 13 ^e année	45	48	45	42
- Postsecondaire, non universitaire	20	26	23	30
- Universitaire	9	13	13	19
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Profil des exploitants agricoles selon le plus haut niveau de scolarité atteint, recensement de l'agriculture 1996.

Encore ici on observe que :

- La scolarité des exploitantes est proportionnellement plus élevée que celle des exploitants. Ceci est particulièrement marqué chez ceux et celles qui ont moins d'une 9^e année (26 % chez les hommes et 13 % chez les femmes), au post-secondaire (26 % chez les femmes et 20 % chez les hommes) et à l'universitaire (13 % chez les femmes contre 8 % chez les hommes).
- La scolarité chez l'ensemble des exploitants canadiens est plus élevée que celle des exploitants du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes.

1.3 LA PÉRIODE DE 1996 À 2001

Nous n'avons pas trouvé de compilations statistiques concernant la scolarité de la relève ou des agriculteurs pour la période de 1996 à 2001.

On peut néanmoins raisonnablement supposer que, compte tenu des tendances observées entre 1991 et 1997, la situation de la scolarité de la relève des agriculteurs a continué à s'améliorer.

Afin de valider cette hypothèse, on peut par ailleurs examiner le phénomène de la fréquentation scolaire et de la diplomation dans les programmes de formation agricole du secondaire et du collégial pendant cette période.

Le tableau 6 nous renseigne sur cette situation, et il semble possible de conclure que, malgré un fléchissement vers 1999, les niveaux de fréquentation scolaire observés devraient avoir soutenu l'amélioration de la scolarisation agricole de la relève.

- Au secondaire on constate une augmentation graduelle de 696 à 1187 diplômés entre 94-95 et 99-00. Par ailleurs, après une augmentation de l'inscription de 94-95 à 97-98, on constate un fléchissement important de 97-98 à 99-00.
- Au collégial, la progression de l'inscription est graduelle et importante de 94-95 à 99-00, soit de 1993 à 2832 inscrits. À la rentrée 00-01, une baisse de près de 10 % est ressentie. Quant à la diplomation, après une augmentation initiale de 94-95 à 95-96, la période 95-01 est marquée par un pic en 97-98 (293 diplômés) alors que le nombre de diplômés tourne autour de 245 les autres années.

Tableau 6 : Évolution de l'inscription et de la diplomation dans les programmes agricoles du secondaire et du collégial de 1994 à 2000

	94-95		95-96		96-97		97-98		99-00		99-00	
	Insc.	Dipl.										
Secondaire	1235	696	1464	780	1760	1098	2012	1098	1990	1187	1621	ND
Collégial	1993	191	2151	266	2471	210	2700	293	2737	244	2832	247

Source : MAPAQ, divers textes de la DDMOB

2.0 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Au total, nous avons trouvé dix-huit articles, études ou textes contenant des informations soit sur la formation agricole, soit sur la formation en général et signalant des avantages y étant reliés.

Depuis 1990, les travaux québécois mentionnant des avantages économiques et des impacts de la formation agricole dans les fermes se résument aux quatre suivants.

- Hamel et Morisset produisaient en 1993 une étude sous le titre « Formation, pratiques et performances agricoles au Québec », 1993, qui visait spécifiquement à démontrer l'effet de la formation sur les performances à la ferme.
- Par ailleurs, en mars 1993, le Coopérateur agricole publiait les résultats d'une recherche de la Fédération des syndicats de gestion agricole sous le titre « S'instruire, c'est s'enrichir ». Cette étude établissait un lien entre la scolarité, le bénéfice d'exploitation et la marge sur le produit brut.
- En 1992, à l'occasion du cinquième colloque sur la gestion agricole, Yvon Allard présentait les résultats d'une recherche visant à dégager les « Caractéristiques des entreprises efficaces ». La formation est identifiée comme un facteur d'efficacité dans cette étude.
- Il faut également signaler la publication en 2000 d'une étude de la Fédération des syndicats de gestion agricole sur « l'Impact économique de l'utilisation des services conseils offerts par les SGA » qui fait un lien entre la scolarité et l'adhésion aux SGA.

Nous avons par ailleurs obtenu de Statistique Canada des données brutes de 1995 sur la scolarité des exploitants agricoles au Québec et au Canada selon une dizaine de variables, dont le revenu annuel. L'analyse des données de ces tableaux démontre une corrélation claire entre la scolarité et le revenu.

Une recherche dans les années précédentes a permis de retrouver quatre études québécoises en agriculture faisant état de divers types d'avantages de la formation agricole :

- En 1979, « L'impact de la formation sur le développement de l'agriculteur et de son entreprise », Gilles Sénéchal, MEQ-DGEA, sur la Formation aux adultes.
- En 1980, « L'éducation des fermiers, leur âge et la productivité des intrants agricoles selon la dimension des fermes laitières », André Archer, Université du Québec à Trois-Rivières.
- En 1987, « Les divers cheminements de formation de la relève agricole francophone du Québec », Odette Filteau et Raymond Laliberté, Université Laval.
- En 1987, « Maintien en affaires : les facteurs de réussite ou d'échec en agriculture au Québec », Patricia Muzzi et Michel Morisset, GARPA, Université Laval.

Par ailleurs, deux études plus récentes portent sur la formation agricole comme telle au Québec sans s'attarder à ses avantages :

- En 1998, « Relève en agriculture et formation agricole : une équation à plusieurs variables », de Jacques Tondreau et Michel Morisset, GRAPA, Université Laval.
- En 2000, « De la terre à l'école, histoire de l'enseignement agricole au Québec », de Thérèse Hamel, Michel Morisset et Jacques Tondreau, Cahiers du Québec.

L'élargissement de la recherche de travaux dans d'autres secteurs a permis de trouver deux textes démontrant des avantages économiques à la formation en général :

- 2000, « L'éducation... oui c'est payant ! » MEQ, article de Marius Demers dans le Bulletin statistique de l'éducation.
- 2000, tableau illustrant les gains moyens de la population de 15 ans et plus en 1995, Statistique Canada.

La formation sur mesure en entreprise est fondée sur une problématique différente de celle de la formation de base et apporte des avantages différents. Il a néanmoins été jugé utile de rapporter ici, à titre de complément d'information, deux articles récents publiés dans la revue *Effectif* de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en

relations industrielles du Québec, et dégageant des aspects positifs de la formation sur mesure :

- En mai 2000, « GRH et profit : y a-t-il un lien ? »
- En mars 2001, « Le rendement de l'investissement en formation »

L'ensemble de ces textes fait l'objet de 18 fiches bibliographiques présentées dans l'annexe 1 de la présente recherche pour fins de travaux futurs. Dans le même ordre d'idée, nous avons trouvé pertinent de dresser une liste d'auteurs étrangers et de leurs travaux pertinents cités fréquemment dans les textes examinés. Cette liste apparaît en annexe 2.

Il est important de signaler que, dans l'ensemble de la littérature répertoriée, l'étude « Formation, pratiques et performances agricoles au Québec » est l'ouvrage québécois le plus important, celui qui fait le mieux le tour de la question des liens entre formation et efficacité économique, tant dans ses conclusions que dans l'exposé de la problématique de la formation agricole dans les chapitres 1 et 2 de l'ouvrage.

3.0 SYNTHÈSE DES AVANTAGES ET DES IMPACTS DE LA FORMATION

La présente section rassemble et synthétise les avantages et les impacts de la formation retracés à partir des textes relevés dans cette recherche.

Avantage 1 : La formation augmente les chances d'avoir des revenus personnels plus élevés

- Pour l'ensemble de la population active (incluant l'agriculteur), plus la personne est scolarisée, plus ses revenus sont élevés. Le diplômé universitaire gagne à peu près le double de celui qui a poursuivi des études secondaires sans obtenir de diplôme, et les diplômés du secondaire et du collégial respectivement 20 % et 30 % de plus (Fiche 1 - MEQ et Fiche 2 - Statcan).
- Dans le secteur agricole en particulier, seulement 8 % du groupe des exploitants ayant moins qu'une neuvième année gagnent plus de 50 000 \$ de revenu annuel alors que ce sont 27 % du groupe de ceux qui ont un diplôme universitaire qui ont ce revenu. De plus, ces derniers représentent le quart de l'ensemble du groupe de ceux qui gagnent 50 000 \$ et plus alors qu'ils ne comptent que pour 10 % de tous les exploitants (Fiche 3 - Statcan).

Avantage 2 : La formation donne des avantages financiers à l'entreprise agricole

- La formation agricole donne droit aux aides à l'établissement de la Société de financement agricole.
- La formation augmente les chances d'avoir des revenus d'entreprise plus élevés (Fiche 3 - Statcan et fiche 18 - FSG).

Avantage 3 : La formation augmente les performances de l'entreprise

- Plus la scolarité de l'exploitant est élevée, plus les pratiques agricoles sont bonnes et meilleures sont les performances économiques. Cet effet est plus

prononcé chez ceux qui détiennent une formation agricole (Fiche 5 - GREPA 93, Fiche 16 - Allard et Fiche 18 - FSG).

- L'éducation contribue à l'efficacité du management via l'amélioration des productivités : plus l'exploitant est scolarisé, plus il améliore la productivité de ses intrants. Cet effet est proportionnellement plus important sur une grande ferme que sur une petite ferme (Fiche 6 - Archer).
- La formation agricole augmente les chances de succès à l'établissement et réduit les risques d'abandon de la ferme. Le taux d'abandon n'est que de 3,1 % pour ceux ayant ce type de formation contre 28,8 % chez ceux ne l'ayant pas (Fiche 7, GREPA 1987).
- Le nombre d'années d'appartenance à un SGA est un facteur d'amélioration des performances agricoles : meilleurs bénéfices d'exploitation, meilleur revenu standardisé par travailleur, etc. Or, ceux qui ont une formation agricole plus élevée adhèrent plus rapidement à un SGA après leur établissement (Fiche 4, FSGA). De plus, les exploitants qui sont plus scolarisés utilisent plus les services conseils (Fiche 7 - GREPA 87 et Fiche 11 - MEQ-Sénéchal).
- La formation agricole aide à la réussite, à l'organisation de l'exploitation sur une base productive, améliore les techniques et la gestion (Fiche 8 - Parrot, MEQ).

Avantage 4 : La formation donne de meilleures capacités d'adaptation aux exploitants

- Les services conseils sont des facteurs positifs d'adaptation des exploitations et des exploitants. Plus les exploitants sont scolarisés, plus ils utilisent les services conseils (Fiche 5 - GREPA 1993).
- La formation sur mesure est considérée comme un facteur d'amélioration de l'entreprise agricole (Fiche 11 - MEQ, Sénéchal). Or, le taux de fréquentation des cours aux adultes augmente avec la scolarité, en particulier avec la formation agricole (Fiche 5 - GREPA 1993, Fiche 7 - GREPA 1987, Fiche 12 - Filteau-Laliberté et Fiche 17 - FSGA 1993).

L'objet de la présente étude ne s'étendait pas à la recherche d'un lien entre la formation des agriculteurs et les performances économiques du pays et de ses régions. Cependant, elle occulterait cet aspect fondamental de la question si elle ne mentionnait pas les nombreux travaux d'auteurs étrangers comme SCHULTZ, GRILICHE, MARSHALL et BECKER (voir Annexe 3) et autres. Ces travaux, cités abondamment dans la littérature québécoise sur la question de la formation agricole, ont tous démontré le rôle primordial de la formation des agriculteurs soutenue par l'État dans le développement économique des pays et dont les exemples les plus réputés sont le Danemark, le Japon la Hollande, Israël ainsi que, bien sûr, les États-Unis où bon nombre d'études de ces auteurs ont été conduites. Ceci nous amène à proposer un cinquième avantage : **La formation agricole a des impacts positifs déterminants sur le développement des collectivités.**

4.0 RECOMMANDATIONS

Le deuxième mandat de cette recherche consistait à formuler des recommandations sur la poursuite d'activités d'incitation à la formation de base.

En vue d'élaborer les recommandations les plus appropriées, nous nous sommes dit qu'il fallait d'abord formuler clairement le problème à résoudre afin de pouvoir identifier les solutions les plus appropriées. Nous nous sommes donc orientés pour ce faire sur la définition la plus utile à nos travaux du mot problème, à savoir que : un PROBLÈME est un ÉCART entre une SITUATION DÉSIRÉE et une SITUATION OBSERVÉE.

Or, si la lecture de la documentation a permis de dresser le portrait de la situation observée en matière de formation agricole au Québec (section 1), et de constater que la scolarité générale et spécialisée en agriculture s'améliore de plus en plus, elle ne nous a malheureusement pas permis de découvrir le profil de la situation désirée qui nous aurait permis d'évaluer le chemin parcouru, celui qui reste à faire et à tenter d'identifier des moyens utiles dans le cadre de nos recommandations.

Cette lacune nous amène à formuler une première recommandation au Comité sectoriel.

***Recommandation 1 :** Le Comité devrait amorcer une démarche visant à définir un Profil visé de formation agricole initiale des exploitants. Ce profil pourrait identifier des cibles en matière de niveaux minimaux de formation agricole, pour chaque secteur de production, par tranches de trois ou quatre années, ainsi que des indicateurs de résultats.*

La lecture des textes nous a cependant permis de découvrir un ensemble d'éléments problématiques qui semblent démontrer qu'il persiste encore aujourd'hui une insuffisance en matière de formation agricole. Ces éléments tournent principalement autour des préoccupations suivantes, exprimées par les uns et les autres :

- Les agriculteurs québécois sont moins scolarisés que ceux de plusieurs groupes de leurs concurrents : ils le sont moins que les agriculteurs canadiens et américains et beaucoup moins que les agriculteurs français, hollandais, danois, allemands.
- On est inquiet concernant la faiblesse estimée du taux de scolarisation actuel des exploitants agricoles et conséquemment concernant leurs capacités d'adaptation

face au développement des connaissances et des techniques de production, à la concurrence accrue par la mondialisation, à la rationalisation des soutiens apportés par le secteur public, à l'augmentation de la valeur et de la taille des fermes.

Sur la foi de ces éléments, et à défaut de pouvoir établir plus formellement des écarts mesurés et réels, nous allons faire ici deux hypothèses d'écart et formuler des recommandations conséquentes dans les deux points suivants.

3.1- HYPOTHÈSE 1 : NIVEAU DE FRÉQUENTATION LÉGÈREMENT INSUFFISANT, TAUX D'AUGMENTATION SUFFISANT

Nous allons supposer dans un premier temps que le niveau de formation agricole actuel des exploitants est légèrement insuffisant et que son taux d'augmentation actuel, jugé suffisant, doit être soutenu. Si cette hypothèse s'avérait, il est probable qu'il serait suffisant de :

***Recommandation 2 :** Maintenir le cap sur les moyens utilisés depuis une dizaine d'années pour stimuler la fréquentation scolaire en agriculture : suivi serré de l'évolution de la fréquentation scolaire en formation agricole, campagnes d'information, animation auprès des écoles, démarches auprès des ministères, etc.*

Cependant, afin de soutenir un meilleur taux d'augmentation de la fréquentation, il faudrait peut-être :

***Recommandation 3 :** Construire et diffuser une documentation argumentaire en faveur de la scolarisation pour soutenir l'action des intervenants auprès des élèves et des parents. Cette documentation pourrait porter sur :*

- 1. Les avantages de la formation. Il faudrait ici décrire, illustrer, vulgariser les avantages démontrés dans l'argumentation disponible.*
- 2. Les préjugés contre la formation de base visant à la retarder, à la remplacer, etc. Il faudrait monter une argumentation pour démolir ces préjugés.*
- 3. La situation scolaire des agriculteurs concurrents. On pourrait ici trouver et vulgariser des informations portant sur la scolarité des agriculteurs français, hollandais, etc., des obligations qui leur sont faites, des avantages qu'ils en retirent, etc.*

4. La formation agricole dispensée au Québec et les établissements qui l'offrent en particulier. On pourrait ici dégager les avantages stratégiques et vanter les caractéristiques des cours et des établissements agricoles québécois.

Certains groupes de personnes, certaines productions et certaines tailles de fermes sont signalés dans la documentation comme particulièrement stratégiques à l'égard de la formation : les fermes à propriétaire unique ayant plus de 40 ans, certaines productions, et certaines tailles de fermes. Peut-être serait-il pertinent de :

Recommandation 4 : *Élaborer des approches spécifiques à l'égard de groupes cibles stratégiques.*

Les enfants des familles d'exploitants agricoles ont toujours constitué le bassin naturel pour assurer la relève agricole, pour laquelle les DEC agricoles ont constitué la cible de formation visée par le secteur. Pourtant, il semble que la scolarité des enfants d'agriculteurs soit encore aujourd'hui plus basse que celle de la moyenne de la population comparable. Or, en vue d'établir des approches pour résoudre ce problème, a-t-on une idée claire et actualisée de la problématique de la fréquentation scolaire des enfants de familles agricoles? Connaît-on leurs forces et leurs faiblesses actuelles à l'égard de l'école? Connaît-on les embûches actuelles à la formation pour cette clientèle? Les membres du Comité s'entendent-ils sur cette question? Si ce n'est déjà fait, peut-être serait-il pertinent de :

Recommandation 5 : *Remettre à jour la problématique de la fréquentation scolaire des enfants d'agriculteurs en vue de dégager des stratégies pertinentes. Parmi celles-ci, les difficultés scolaires au secondaire ayant été identifiées par le passé comme principale cause probable d'abandon des études des candidats à la relève, peut-être serait-il pertinent, avec le MEQ, d'élaborer une approche particulière de soutien aux enfants d'agriculteurs ayant des difficultés scolaires au secondaire.*

Par ailleurs, les particularités du régime pédagogique appliqué aux DEP et aux DEC ayant été signalées depuis plusieurs années comme source de contraintes particulières et éventuellement de décrochage pour la clientèle agricole, peut-être y aurait-il lieu de mieux adapter le cadre de cette formation aux besoins de cette clientèle. Ou encore d'examiner les moyens mis en place en France et en Australie

pour développer des modes d'acquisition alternatifs comme l'apprentissage et le « traineeship ».

Il n'existe pas de système permanent de collecte de données concernant les effets de la scolarisation. Ceci rend nécessaire à chaque fois de conduire des études, avec les délais que cela implique. En vue de continuer à alimenter l'argumentaire concernant la formation, il serait intéressant de :

Recommandation 6 : *Identifier dans les différents organismes des fichiers stratégiques qui pourraient servir à une collecte permanente de données concernant la formation, notamment la formation agricole (AGRITEL?). Identifier des « indicateurs » et des « méthodes » plus révélatrices des effets de la formation.*

Le présent rapport contient un ensemble d'arguments utiles et immédiatement utilisables par les intervenants.

Recommandation 7 : *Diffuser le présent rapport ou un résumé auprès d'intervenants stratégiques. Demander à ces intervenants de faire parvenir au COSE toute argumentation complémentaire et nouvelle.*

Le GREPA est un organisme qui s'est beaucoup penché sur la question de la formation agricole et de ses effets. Il l'a fait par différentes études et travaux détaillés, probablement les plus fouillés au Québec.

Recommandation 8 : *Compte tenu de l'expertise acquise par le GREPA sur la question de la formation agricole, associer cet organisme aux travaux proposés plus haut.*

3.2 HYPOTHÈSE 2– LA SCOLARISATION ET LE TAUX D'AUGMENTATION SONT NETTEMENT INSUFFISANTS

Une deuxième hypothèse pourrait nous amener à supposer que le niveau de formation agricole actuel des exploitants est nettement insuffisant ainsi que son taux d'augmentation actuel. Si cette deuxième hypothèse s'avérait, il est probable qu'il faudrait alors penser que le Québec devra prendre les grands moyens, c'est-à-dire ceux qu'ont pris par exemple la France et le Danemark, comme donner une poussée

importante au développement du système de formation agricole et élever la barre du niveau d'aide gouvernementale à la détention de formation agricole. Il est difficile à ce moment-ci d'imaginer le détail des opérations menant à de tels changements, mais il faudrait tout au moins :

Recommandation 9 : *Amorcer une démarche visant à valider ou invalider cette hypothèse.*

ANNEXE 1

FICHES BIBLIOGRAPHIQUES

PORTANT SUR LES AVANTAGES DE LA FORMATION DE BASE



FICHE 1

TITRE	L'éducation... oui c'est payant !
ORIGINE	Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, bulletin statistique de l'Éducation, n°16 – juin 2000
NATURE	Article
AUTEUR	Marius Demers
DATE	Juin 2000
CONTENU	<p>L'auteur veut rectifier la croyance partagée par presque la moitié des jeunes que la poursuite des études au cégep et à l'université n'accroît pas les chances de trouver un emploi bien rémunéré.</p> <p>Il exploite des tableaux de Statistique Canada et du ministère de l'Éducation mettant en relation le plus haut niveau de scolarité atteint et les revenus d'emploi ainsi que le taux de chômage.</p>
RÉSULTATS	<p>Sur la relation formation/revenu : le revenu croît nettement avec la scolarité chez les hommes. Il est de près du double pour le diplômé universitaire par rapport à celui du secondaire (2,2 M \$ par rapport à 1,3 M \$ sur l'étendue de la vie active soit de 15 ans à 64 ans). La différence est la même entre les femmes quoique le revenu féminin soit inférieur au revenu masculin, environ 40 % de moins.</p> <p>Sur la relation formation/chômage : plus une personne est scolarisée, moins il est probable qu'elle soit sans emploi. En fait, le taux de chômage des personnes n'ayant pas atteint la 9^e année est de 16 % alors qu'il n'est que de 5,6 % chez les diplômés universitaires.</p> <p>L'auteur estime à environ 30 000 \$ le coût d'une formation entre le niveau secondaire et le baccalauréat : un investissement qui rapporterait environ 900 000 \$.</p> <p>Note : Le CPQ a repris cette argumentation dans une note argumentaire intitulée « Pousser ses études, ça donne quoi? » signée par Jacques Garon, dans le Bulletin du CPQW, de décembre 2000.</p>

FICHE 2

TITRE	Gains moyens de la population âgée de 15 ans et plus en 1995, selon le plus haut taux de scolarité
ORIGINE	Statistique Canada – site Internet
NATURE	Tableau de statistiques
AUTEUR	Statistique Canada
DATE	2000
CONTENU	Il s'agit de tableaux mettant en relation le gain moyen de la population âgée de 15 ans et plus en 1995 et le plus haut niveau de scolarité atteint, dans diverses régions de recensement.
RÉSULTATS	Le gain moyen annuel augmente avec la scolarité. Il est deux fois plus élevé chez le diplômé universitaire que chez celui qui a poursuivi mais n'a pas complété des études secondaires. Il est par ailleurs d'environ 25 % plus élevé chez le diplômé du collégial que chez ce dernier (études secondaires non complétées).

Gains moyens de la population âgée de 15 ans et plus en 1995, selon le plus haut niveau de scolarité, Recensement de 1996, régions métropolitaines de recensement

Cliquez ici pour choisir une région métropolitaine de recensement						<input type="button" value="Soumettre"/>
Définitions et notes	Sherbrooke	Trois-Rivières	Montréal	Ottawa-Hull	Oshawa	
	en dollars					
Plus haut niveau de scolarité	23 410	24 763	26 918	30 633	31 332	
Niveau inférieur à la 9 ^e année	16 776	18 139	19 116	19 117	26 204	
De la 9 ^e à la 13 ^e année sans certificat d'études secondaires	17 269	16 478	19 238	18 020	24 390	
De la 9 ^e à la 13 ^e année avec certificat d'études secondaires	20 347	21 961	23 562	24 860	28 344	
Niveau inférieur au grade universitaire	20 881	23 831	24 911	27 587	31 989	
Grade universitaire	38 117	37 968	41 277	45 180	45 398	
Source : Statistique Canada, tableaux de la série <i>Le Pays</i> du recensement de 1996.						

FICHE 3

TITRE	Profil des exploitants agricoles selon le plus haut niveau de scolarité atteint
ORIGINE	Statistique Canada, tableaux vendus à Pierre-Paul Racicot
NATURE	Tableau de Statistique Canada
AUTEUR	Statistique Canada
DATE	2000
CONTENU	Tableaux statistiques contenant des données brutes, pour le Québec et le Canada, basés sur le recensement de 1996, établissant un lien entre le plus haut niveau de scolarité atteint par les exploitants et les variables suivantes : sexe, âge, état matrimonial, langue maternelle, profession, catégorie de travailleur, revenu total de l'exploitant, principale source de revenu total, revenu provenant de l'agriculture, revenu agricole net.
RÉSULTATS	<p>Les tableaux A et B de la page suivante sont tirés de ces données.</p> <p>Une analyse sommaire de la relation scolarité et « revenu total » de l'exploitation permet de découvrir une relation directe entre l'augmentation du niveau de scolarité et l'augmentation du revenu.</p> <p>Tableau A</p> <p>Parmi le groupe possédant moins qu'une 9^e année, le pourcentage de ceux dont le revenu annuel dépasse 50 000 \$ n'est que de 8,4 % alors qu'il est de 25,5 % chez le groupe possédant un diplôme universitaire.</p> <p>Inversement, ils sont proportionnellement plus nombreux à gagner un faible revenu dans le groupe « moins qu'une 9^e année » que dans le groupe universitaire, soit 63,1 % et 40 %.</p> <p>Tableau B</p> <p>Par ailleurs, même s'ils ne représentent que 10 % de l'ensemble des exploitants québécois, les diplômés universitaires représentent 23 % de l'ensemble de ceux qui gagnent 50 000 \$ et plus.</p>

AVANTAGES DE LA FORMATION AGRICOLE ET SON IMPACT SUR LA RENTABILITÉ DES FERMES

VARIABLES	Total	Moins qu'une 9 ^e année	De la 9 ^e à la 13 ^e année	Post- secondaire, non universitaire	Universitaire
Nombre total d'exploitant(e)s (Canada) :387 550	100,0%	16,1%	44,3%	24,4%	15,1
Nombre total d'exploitant(e)s (Québec) 53 250	100,0%	23,0%	45,8%	21,7%	9,6
TABLEAU A					
REVENU TOTAL PAR NIVEAU DE SCOLARITE					
Québec					
Moins de 25 000 \$	59,1%	63,1%	59,2%	62,7%	40,3
25 000 \$ à 49 999 \$	29,8%	28,5%	30,8%	28,0%	32,3
50 000 \$ et plus	11,1%	8,4%	9,9%	9,2%	27,5
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0
Canada					
Moins de 25 000 \$	53,9%	63,3%	56,4%	51,5%	40,2
25 000 \$ à 49 999 \$	31,3%	26,8%	30,9%	33,5%	33,6
50 000 \$ et plus	14,9%	9,9%	12,7%	15,0%	26,2
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0
TABLEAU B					
SCOLARITÉ PAR NIVEAU DE REVENU TOTAL					
Québec					
Total Québec	100%	23,0%	45,8%	21,7%	9,6
Moins de 25 000 \$	100%	24,5%	45,9%	23,0%	6,5
25 000 \$ à 49 999 \$	100%	21,9%	47,3%	20,4%	10,4
50 000 \$ et plus	100%	17,4%	41,0%	17,9%	23,7
Canada					
Total Canada	100%	16,1%	44,3%	24,4%	15,1
Moins de 25 000 \$	100%	19,0%	46,4%	23,3%	11,3
25 000 \$ à 49 999 \$	100%	13,8%	43,8%	26,2%	16,2
50 000 \$ et plus	100%	10,7%	38,0%	24,7%	26,6

FICHE 4

TITRE	Étude de l'impact économique de l'utilisation des services conseils offerts par les syndicats de gestion agricole
ORIGINE	Fédération des syndicats de gestion agricole
NATURE	Étude
AUTEUR	Non signalé dans le document
DATE	Juin 2000 (données de 1998)
CONTENU	<p>Les auteurs cherchaient à savoir si des impacts économiques pouvaient être engendrés du fait de l'utilisation des services conseils et plus précisément ceux offerts par les SGA.</p> <p>Deux groupes d'entreprises ont été identifiés : les entreprises qui ont adhéré à un SGA après 1994 et celles qui y ont adhéré depuis plus longtemps, soit entre 1985 et 1994.</p> <p>Les données de l'année 1998 ont été utilisées.</p>
RÉSULTATS	<p>L'étude a démontré que la performance des entreprises agricoles augmente avec le nombre d'années passées dans un syndicat de gestion (meilleurs bénéfices d'exploitation, revenu standardisé par travailleur, avoir net et degré d'autonomie financière, rendement sur l'actif, etc.).</p> <p>Elle a par ailleurs confirmé l'observation faite dans d'autres études à savoir que les agriculteurs mieux formés utilisent plus les services conseils : en effet, un plus grand nombre d'agriculteurs mieux formés ont adhéré plus rapidement à un SGA après leur établissement.</p>

FICHE 5

TITRE	Formation, pratiques et performances agricoles au Québec
ORIGINE	GREPA (Groupe de recherche en économie et politique agricole) de l'Université Laval
NATURE	Étude Note : un sommaire (non publié) de cette étude a été rédigé par Jacques Tondreau sous le titre « Formation pratique et performances agricoles ».
AUTEUR	Thérèse Hamel, Michel Morisset
DATE	Mai 1993
CONTENU	<p>L'étude cherche à voir s'il existe des liens directs et quantifiables entre la formation agricole et les performances des agriculteurs. Elle est basée sur l'analyse des réponses à un questionnaire administré auprès de 495 producteurs de lait et 397 producteurs de porcs.</p> <p>Concernant les liens entre la formation agricole et les performances, un indice permettant d'évaluer la performance a été construit en production laitière et en production porcine et une corrélation a été établie entre les scores des producteurs et leur formation.</p> <p>Elle cherchait également à clarifier la situation concernant un certain nombre d'idées défavorables à la fréquentation de la formation de base en agriculture.</p>
RÉSULTATS	<p>Les résultats montrent sans équivoque que plus la scolarité est élevée, plus les pratiques agricoles sont bonnes et meilleures sont les performances économiques. Par ailleurs, cet effet est encore plus prononcé chez ceux qui détiennent une formation initiale en agriculture.</p> <p>Concernant les idées défavorables à la fréquentation de la formation agricole de base :</p> <p>a) De plus en plus de jeunes agriculteurs fréquentent les cours de formation agricole de base, surtout depuis 1990.</p> <p>De 8 % qu'il était avant 1975, le pourcentage de la relève qui a acquis une formation agricole est passé à 30 % dans la période de 1986 à 1992.</p> <p>Il est donc faux de continuer à prétendre que le peu d'empressement des producteurs à se doter d'une formation agricole est une preuve que la formation n'est pas une nécessité.</p>

- b) Plus la scolarité augmente, plus la propension à suivre des cours à l'éducation des adultes est forte. Inversement, ceux qui ont le moins étudié sont ceux qui retournent le moins sur les bancs d'école. Il est donc faux de prétendre qu'on peut facilement se reprendre aux cours aux adultes même si on n'a pas fait d'études en formation agricole.
- c) Les producteurs qui ont étudié le plus longtemps ont opté pour la formation agricole dans une plus grande proportion que ceux qui ont opté pour un autre type de formation. Il est donc faux de prétendre que la poursuite d'études avancées peut risquer de faire étudier dans un autre domaine que l'agriculture.
- d) Plus la scolarité augmente, plus la propension à utiliser les services des conseillers augmente. Inversement, ceux qui ont le moins étudié sont ceux qui utilisent le moins les services des conseillers. Il est donc faux de prétendre que les services des conseillers peuvent remplacer la formation agricole.
- e) Des études prolongées raccourcissent le délai avant l'établissement. Les jeunes qui n'ont pas fait d'études mettent plus de temps à s'établir que ceux qui ont fait des études. Il est donc faux de prétendre que la poursuite d'études retarde l'établissement.

Note : Les chapitres 1 et 2 de cette étude positionnent très bien le problème de la formation de base en agriculture en général ainsi qu'au Québec. L'argumentation est détaillée, bien référencée et le sujet est examiné sous de multiples facettes.

FICHE 6

TITRE	L'éducation des fermiers, leur âge et la productivité des intrants agricoles selon la dimension des fermes laitières (cas de la région 04, Québec)
ORIGINE	Université du Québec à Trois-Rivières, Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions
NATURE	Étude
AUTEUR	André Archer
DATE	1980
CONTENU	<p>L'auteur tente d'évaluer les effets de l'éducation et de l'âge des exploitants sur la productivité des intrants sur la ferme, et d'en déterminer l'étendue dans les différentes tailles de ferme.</p> <p>Il étudie pour ceci les données pour 1978 de 129 fermes (échantillonnées) fournies par le ministère de l'Agriculture dans la région Mauricie et Bois-Francs.</p>
RÉSULTATS	<p>L'auteur démontre que :</p> <p>L'éducation contribue à l'efficacité du management via l'amélioration des productivités des intrants (p.12). En d'autres termes, plus l'exploitant est scolarisé, plus il améliore la productivité de ses intrants.</p> <p>La contribution de l'éducation tend à augmenter avec la dimension des fermes (p.18). Ce qui n'est pas le cas avec les autres intrants (machineries, main-d'œuvre, terre et bâtiments, bétail) dont les rendements sont constants. En d'autres termes, l'effet positif de la scolarité sur l'amélioration de la productivité des intrants est proportionnellement plus important sur une grande ferme que sur une petite ferme.</p>

FICHE 7

TITRE	Maintien en affaires : les facteurs de réussite ou d'échec à l'établissement en agriculture au Québec
ORIGINE	GREPA (Groupe de recherche en économie et politique agricole) de l'Université Laval
NATURE	Étude
AUTEUR	Patrice Muzzi, Michel Morisset
DATE	1987
CONTENU	<p>Les auteurs recherchaient les facteurs de réussite ou d'échec à l'établissement en agriculture.</p> <p>L'étude est basée sur un groupe de jeunes de la relève de la région de Québec s'étant établi du 1^{er} avril 1980 au 31 mars 1981 (86 personnes).</p>
RÉSULTATS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Selon cette étude, six facteurs sont déterminants dans la survie de la ferme : <ol style="list-style-type: none"> a) les études à temps plein en agriculture b) l'acquisition de la ferme des parents c) l'établissement pour un mode de vie d) les travaux de drainage sous-terrain e) l'adhésion à un SGA f) la capacité de remboursement 2. Concernant la formation, l'étude affirme que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La formation spécifique à temps plein (formation agricole) est une variable fondamentale dans le maintien des entreprises agricoles. En fait le taux d'abandon de la ferme n'est que 3,1 % pour ceux ayant ce type de formation contre 28,8 % pour ceux ne l'ayant pas, soit 7 fois plus dans l'échantillon de l'étude. Par ailleurs, aucun lien avec la survie n'a pu être établi avec la formation générale à temps plein et la formation spécifique à temps partiel. 3. Autres données intéressantes sur la formation (page 35) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 31,4 % des nouveaux agriculteurs avaient une formation à temps plein en agriculture au moment de l'établissement.

	<ul style="list-style-type: none">▪ 38,4 % des nouveaux agriculteurs n'ont jamais reçu de formation académique à temps plein et/ou à temps partiel en agriculture.▪ Plus le niveau de scolarité est élevé, plus la propension à suivre des cours à temps partiel en agriculture est forte (en fait deux fois plus de personnes ayant plus de douze années de scolarité ont suivi des cours par rapport à ceux ayant moins de dix années de scolarité).▪ Il existe un lien positif entre le fait d'avoir suivi une formation à temps plein en agriculture et la propension à suivre des cours à temps partiel dans le domaine.▪ Les membres des SGA ont suivi des cours à temps partiel et à temps plein en agriculture dans une proportion de près du double des non-membres. <p>Commentaires :</p> <p>- Concernant l'adhésion au SGA (facteur 5), l'étude de la Fédération des syndicats de gestion 2000 démontre par ailleurs que plus le niveau de scolarité est élevé, plus les personnes adhèrent à un SGA, ce qui renforce l'importance de la formation.</p>
--	---

FICHE 8

TITRE	De la ferme à l'école, histoire de l'enseignement agricole au Québec
ORIGINE	Cahier du Québec, Collection psychopédagogique
NATURE	Manuel d'histoire
AUTEUR	Thérèse Hamel, Michel Morisset, Jacques Tondreau
DATE	2000
CONTENU	Les auteurs retracent les événements qui ont marqué l'enseignement agricole au Québec de 1926 à 1969.
RÉSULTATS	<p>Concernant les effets de la formation agricole, les auteurs citent le « Rapport de l'enquête sur l'établissement des diplômés en agriculture », Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 1965, de Jean Parrot.</p> <p>Selon cette enquête :</p> <p>« Les cultivateurs diplômés ont de l'initiative, ils réussissent mieux que les autres, ils sont ouverts au progrès grâce à leurs connaissances en agriculture et organisent leurs exploitations sur une base productive. Pour un autre agronome : Les gradués possèdent une meilleure technique et gèrent mieux leur ferme grâce à une tenue de comptabilité efficace ; ils savent mieux tirer parti des diverses exploitations de l'entreprise agricole ; l'influence qu'ils exercent dans leur milieu est prépondérante, ils sont souvent consultés par d'autres cultivateurs et la plupart jouent un rôle très utile dans les organisations agricoles locales.</p> <p>Plus de 13 % des diplômés de l'enquête assurent une fonction à titre de marguillier, de conseiller municipal, de commissaire d'école et de membre d'associations de bienfaisance et de clubs sociaux ; 36 % sont membres de l'UCC où plusieurs occupent un poste de confiance ; 55 % sont sociétaires d'une caisse populaire et pratiquent l'épargne ; 28 % sont membres d'un syndicat ou d'une société coopérative agricole ; 10 % font partie d'une association d'éleveurs d'animaux de race ; 11 % font partie d'autres associations agricoles ; et 20 %, encore célibataires, sont membres actifs d'un cercle de jeunes agriculteurs. »</p>

FICHE 9

TITRE	GRH et profits : y a-t-il un lien ?
ORIGINE	Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec
NATURE	Article publié dans la revue EFFECTIF, avril/mai 2000, vol.3, n° 2 (pages 18 à 23)
AUTEUR	Jean-Yves Le Louarn et Alain Gosselin
DATE	Mai 2000
CONTENU	<p>Les auteurs questionnent la formation en entreprise (et non la formation de base) comme facteur de productivité entre autres activités de gestion de ressources humaines.</p> <p>Ils citent pour ce faire Morrow, Jarret et Rupinski : « An investigation of the effect and economic utility of corporate-wide training ».</p>
RÉSULTATS	<p>D'une étude de cas chez Merck, compagnie pharmaceutique, on conclut que :</p> <p>La formation a en général un effet positif sur la performance des individus.</p> <p>L'effet est deux fois plus positif dans le cas de formations techniques que dans le cas de formations en management.</p> <p>Certaines formations rapportent gros alors que d'autres formations font perdre gros. Sur 18 programmes analysés, le ratio des gains réalisés varie de moins de 124 % à plus de 1989 %.</p>

FICHE 10

TITRE	Le rendement de l'investissement en formation
ORIGINE	Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec
NATURE	Article publié dans la revue EFFECTIF, janvier/février/mars 2001, vol.4, n° 21 (pages 44 à 47)
AUTEUR	Claude Gaudet
DATE	Mars 2001
CONTENU	<p>Il s'agit ici de formation en entreprise (et non de formation de base). D'entrée de jeu, l'auteur établit les difficultés de réaliser des études démontrant scientifiquement un rendement de l'investissement (RI : indice quantifié) à la formation, la principale étant que l'on ne peut isoler complètement la variable formation des autres variables agissant en même temps.</p> <p>Il cite néanmoins les avantages signalés dans l'ouvrage de Jack J. Philips (1998) « Measuring Return on Investment », ASTD, volumes 1 et 2, dans lequel 35 études de cas pertinents sont présentées.</p>
RÉSULTATS	<p>Quoique non quantifiés, ces avantages sont basés sur des études rigoureuses et fiables.</p> <p>Bénéfices quantifiables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réduction du nombre d'accidents du travail ▪ La réduction de l'absentéisme ▪ La réduction du taux de roulement du personnel ▪ L'augmentation de l'efficacité et de la productivité ▪ La réduction des gaspillages ▪ La diminution des rejets et des réfections ▪ La réduction des temps de cycle <p>Bénéfices intangibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des communications ▪ Amélioration du moral chez les employés ▪ Amélioration des relations interpersonnelles ▪ Réduction de la nature des griefs ▪ Diminution du nombre de plaintes de la part des clients ▪ Réduction des recours légaux ▪ Augmentation de la qualité du service <p>Il cite également le cas de Sears où l'entreprise évoque une augmentation des revenus bruts de 0,5 % par une augmentation de la satisfaction des employés au travail de 5 points, qui entraînerait à son tour une hausse de satisfaction de 1,3 point pour la clientèle.</p>

FICHE 11

TITRE	L'impact de la formation sur le développement de l'agriculteur et de son entreprise
ORIGINE	Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale de l'éducation des adultes
NATURE	Étude
AUTEUR	Gilles Sénéchal
DATE	Juin 1979
CONTENU	<p>L'auteur recherchait les impacts de la formation agricole des adultes sur le développement de l'agriculteur et de son entreprise.</p> <p>Il a identifié cinq zones où des impacts étaient susceptibles d'être observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'amélioration de la terre et des méthodes de culture ▪ l'amélioration du troupeau et de son rendement ▪ l'amélioration de la gestion de l'entreprise agricole ▪ l'exploitation des diverses sources d'information professionnelle ▪ la participation des agriculteurs dans les diverses associations <p>Il a rencontré en entrevue des agriculteurs des territoires couverts par trois commissions scolaires : Yamaska, Louis-Fréchette et Grand-Portage.</p>
RÉSULTATS	<p>Il conclut que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cours aux adultes en agriculture ont accompagné et même contribué à la réalisation des projets de développement esquissés et véhiculés par les agents des ministères. ▪ Parfois, lorsque les activités étaient en marche depuis quelques années, les cours servaient à relancer et à consolider ces activités. ▪ À l'occasion des cours, des producteurs entreprenaient telle ou telle activité parce qu'ils en avaient saisi tous les avantages.

	<ul style="list-style-type: none">▪ Les cours sont importants en gestion et en comptabilité agricole pour l'acquisition par les agriculteurs de techniques de saine administration.▪ La formation agricole n'a pas eu pour tous une égale influence, mais elle a contribué à façonner de nouveaux comportements professionnels dans un groupe qui accueille ordinairement tout changement avec circonspection.
--	---

FICHE 12

TITRE	Les divers cheminements de formation de la relève agricole francophone du Québec
ORIGINE	LABRAPS (Laboratoire de recherche en administration et politiques scolaires) de l'Université Laval
NATURE	Étude
AUTEUR	Odette Filteau, Raymond Laliberté
DATE	1987
CONTENU	<p>L'étude est basée sur un échantillon de la relève s'étant établie en 1980-1981 et en 1984-1985. Elle fait état de divers cheminements de formation utilisés par la relève.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation de base, générale et professionnelle. 2. Formation complémentaire scolarisante, cours aux adultes et par correspondance. 3. Modes non scolaires de formation : stages agricoles, travail sur la ferme, autres emplois, associations professionnelles, consultation et utilisation de médias, etc.
RÉSULTATS	<p>On y découvre notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que la scolarité de base des jeunes agriculteurs ressemble à celle de la population québécoise des 15-44 ans mais qu'elle est plus faible chez les enfants d'agriculteurs (90 % des jeunes agriculteurs). 2. Que la scolarité des agricultrices (productrices et conjointes) est plus élevée que celle de leurs conjoints. 3. Que les jeunes agriculteurs disent considérer plus utiles que la formation de base les activités de formation complémentaires et les modes non scolaires de formation. <p>Ce document est par ailleurs très riche en caractéristiques de la relève (hommes et femmes), en données sur les femmes en agriculture, et des liens intéressants sont souvent établis avec la provenance agricole ou non agricole des parents.</p> <p>On y signale que ceux et celles qui suivent la formation aux adultes sont plus scolarisés que ceux qui n'en suivent pas.</p>

FICHE 13

TITRE	Le niveau de scolarité, la clé de l'autonomie et du pouvoir en milieu de travail
ORIGINE	Statistique Canada
NATURE	Article de la revue trimestrielle de l'éducation, volume 4, n°1, printemps 1997
AUTEUR	Georges Butlin et Jillian OderKirk
DATE	1997
CONTENU	
RÉSULTATS	Les auteurs concluent que, à quelques exceptions près, le niveau de scolarité constitue l'un des « prédicteurs » les plus efficaces de la capacité d'une personne à accéder, dans son milieu de travail, à des emplois auxquels sont associés pouvoir et autonomie.

FICHE 14

TITRE	Transforming traditional agriculture
ORIGINE	
NATURE	Traité sur les facteurs de transformation de l'agriculture traditionnelle
AUTEUR	Theodore W. Schultz
DATE	1964
CONTENU	L'auteur, un économiste, commente divers facteurs de transformation de l'agriculture, dont ceux de la main-d'œuvre et de l'éducation.
RÉSULTATS	<p>L'auteur évoque entre autres facteurs de transformation que toutes sortes d'indices appuient l'existence d'un fort lien positif entre le niveau d'habiletés et de connaissances de gens de la ferme et leur productivité en agriculture (pages 125 à 190).</p> <p>Il apporte une nuance intéressante en ajoutant que l'importance de l'éducation n'est pas égale dans tous les cas.</p> <p>Il signale ainsi des cas où l'éducation a faiblement affecté une augmentation de productivité : ajout d'irrigation, utilisation de services de mécaniciens pour soutenir une mécanisation intensive, nouvelle variété de grains, expansion de production, etc.</p> <p>Il insiste par contre sur l'importance de l'éducation dans les cas d'introduction de nouvelles technologies de production. Celles-ci n'impliquent plus seulement l'implantation d'un seul facteur simple mais l'introduction d'un ensemble de facteurs, nécessitant l'adoption d'un processus continu et de longue durée.</p> <p>Il évoque (page 182) plusieurs cas comme le Danemark, la Hollande, Israël, le Japon, où la réussite agricole du pays est directement associée à l'éducation des agriculteurs.</p>

FICHE 15

TITRE	Relève en agriculture et formation agricole : une équation à plusieurs variables
ORIGINE	GREPA (Groupe de recherche en économie et politique agricole) de l'Université Laval
NATURE	Étude Note : Un sommaire de cette étude a été rédigé sous le titre « La formation de la relève en agriculture ».
AUTEUR	Jacques Tondreau, Michel Morisset
DATE	1998
CONTENU	<p>L'étude cherchait à expliquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les écarts dans la formation agricole observés entre les régions. 2. Les raisons qui incitaient à se donner une formation agricole ou non. <p>L'analyse de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles de 1993 à 1995 a donné les éléments de réponse à la première question tandis que des entrevues de groupes étaient utilisées pour la deuxième question auprès de quatre-vingt (80) personnes échantillonnées.</p>
RÉSULTATS	<p>Concernant les écarts entre les régions, l'étude a démontré que les écarts sont explicables par la présence régionale d'une combinaison (et non pas d'un seul) de facteurs favorables et de facteurs défavorables à la formation. Ces facteurs sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Le statut juridique de l'exploitation : il y a deux fois plus de chances qu'un jeune de la relève acquière une formation agricole s'il provient d'une ferme constituée en société ou en compagnie. b) L'âge du principal actionnaire : il y a plus de chances qu'un jeune de la relève acquière une formation agricole si le principal actionnaire est jeune (moins de 49 ans), et inversement, moins de chances si le principal actionnaire est plus vieux (plus de 49 ans). c) L'âge de la relève identifiée : il y a plus de chances qu'un jeune de la relève acquière une formation agricole s'il est jeune (moins de 30 ans) et inversement, moins de chances s'il est plus vieux (plus de 30 ans).

	<p>d) Le sexe de la relève : si on est une fille de la relève, les chances sont plus élevées que celles des garçons d'entreprendre une formation agricole et de persévérer dans les études, qu'elles soient agricoles ou non.</p> <p>e) La valeur des ventes : plus la valeur des ventes est élevée dans l'entreprise où travaille un jeune de la relève, plus grandes sont ses chances d'acquérir une formation agricole, et inversement pour les entreprises à plus faible revenu. En fait, ils sont environ 40 % à posséder un diplôme agricole dans les entreprises dont les ventes sont en dessus de 100 000 \$ alors qu'ils ne sont que 10 % dans les entreprises de moins de 20 000 \$ de revenu annuel.</p> <p>f) Les principales productions : les jeunes de la relève ont plus de chances d'acquérir une formation agricole s'ils proviennent d'une ferme productive de lait, de porc, de céréale et de fourrage que dans les autres productions.</p> <p>Par ailleurs, l'étude a démontré que, contrairement à la croyance :</p> <ul style="list-style-type: none">a) La non-proximité d'une école agricole n'est pas un obstacle à la formationb) Le temps de travail sur la ferme n'est pas un obstacle à la formation <p>Concernant les raisons pour se donner une formation ou non, les intéressés ont signalé :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Les incitatifs de la SFA comme éléments positifsb) La formation générale dans les programmes et les difficultés scolaires éprouvées au primaire et au secondaire comme éléments négatifs
--	--

FICHE 16

TITRE	Caractéristiques des entreprises efficaces
ORIGINE	Conseil d'économie et de gestion agricole du Québec (CEGAQ)
NATURE	Documentation de l'allocation de l'auteur au cinquième colloque (1992) sur la gestion de l'entreprise agricole : Contrôler son coût de production. Un déficit constant. Texte de l'allocation de l'auteur sous le titre de « Caractéristiques des entreprises efficaces ». (Disponible au CRAAQ)
AUTEUR	Yvon Allard, agronome au syndicat de gestion de Lotbinière à l'époque
DATE	1992
CONTENU	<p>L'auteur recherchait des facteurs qui font que certaines entreprises agricoles sont efficaces et d'autres pas.</p> <p>L'étude a porté sur un ensemble de données du fichier AGRITEL d'un échantillon de 1244 entreprises laitières présentes dans 12 régions agricoles et adhérant à 44 syndicats de gestion agricole pour l'année 1989.</p> <p>L'analyse et les comparaisons portent sur les 20 % d'entreprises les plus efficaces, et les 20 % des moins efficaces.</p>
RÉSULTATS	<p>L'auteur conclut entre autres que « une formation générale de base et une formation en agriculture sont des éléments qui caractérisent assez bien les entreprises efficaces, peu importe leur volume de production ».</p> <p>L'analyse des tableaux (n° 17) en question montre que chez les entreprises efficaces, 26 % des propriétaires ont un niveau de scolarité général ou supérieur au collégial alors que ce pourcentage est de 14 % pour les moins efficaces. Le taux de formation agricole est par ailleurs respectivement de 46 % et 31 % pour ces deux groupes.</p>

FICHE 17

TITRE	Éducation et formation liées à l'emploi
ORIGINE	Statistique Canada
NATURE	Communiqué fondé sur un article de la revue trimestrielle de l'éducation, printemps 1997, « Éducation et formation liées à l'emploi : qui y a accès? » L'analyse de données de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA) de 1994
AUTEUR	Non signalé
DATE	1994
CONTENU	Les auteurs s'intéressaient à la fréquence de participation à des activités d'éducation et de formation liées à l'emploi au sein de la population en général, et de la population active en particulier.
RÉSULTATS	L'étude a démontré que : 1- Plus une personne atteint un niveau de scolarité élevé avant d'entrer sur le marché du travail, plus elle est susceptible de poursuivre des activités éducatives ou de formation liées à son emploi. 2- Plus le revenu d'un travailleur est élevé, plus grande est sa participation à la formation.

FICHE 18

TITRE	S'instruire, c'est s'enrichir
ORIGINE	Fédération des syndicats de gestion agricole, Revue Le Coopérateur agricole, mars 1993
NATURE	Article
AUTEUR	Bernard Belzile, secrétaire de la Fédération
DATE	1993
CONTENU	<p>L'auteur cite une analyse de la banque de données de AGRITEL pour 1991 concernant la scolarité, l'actif, le bénéfice d'exploitation et la marge de profit, faite par la Fédération des syndicats de gestion.</p> <p>Deux tableaux sont présentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats d'entreprise selon le niveau de scolarité - Efficacité des entreprises en fonction du niveau de formation agricole
RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> - Le bénéfice d'exploitation croît avec la scolarité. - L'efficacité des entreprises, exprimée par le pourcentage de marge brute sur le produit total de la ferme, croît avec le niveau de formation des exploitants.

ANNEXE 2

LISTE DES TRAVAUX D'AUTEURS ÉTRANGERS

ANNEXE 2

LISTE DES TRAVAUX D'AUTEURS ÉTRANGERS

Liste des travaux d'auteurs étrangers concernant l'importance du capital humain, de la formation, et/ou des liens de ces derniers avec l'efficacité économique :

GRILICHE ZVI

- 1960, "Measuring Inputs in Agriculture : a critical survey", *Journal of Farm Economics*, p. 1411-1427.
- 1963, "Estimates of Aggregate Agricultural Production Functions from cross-sectional data", *Journal of Farm Economics*, volume 45, p. 419-428.
- 1964, "Research expenditures, Education and the Aggregate Agricultural production Function", *American Economic Review*, volume 5.
- 1967, "Agricultural Production Function", *American journal of economic and sociology*.
- 1970, "Notes on the Role of Education in Production Functions and Growth Accounting". Ces notes sont citées par l'auteur Hansen, W.L. dans *Education, Income and Human Capital*. New-York : Columbia University Press, p. 71-127.
- 1972, (avec Mason, William W), "Education, Income and Ability", *Journal of Political Economy*, volume 90, part II, p. 74-103.

SCHULTZ, THEODORE-W.

- 1964, "Transforming traditional agriculture", New-Haven : Yale University Press.
- 1965, "Education and Research in Rural Development", cité dans : Turk, K.L.T.L.V.Grande, ed : *Rural Development in Tropical Latin America*. Ithaca: Correll University, p. 391-401.
- 1971, "Investment in Human Capital : The Role of Education and Research", The free press, New-York, Collier-Macmillan Limited.

MARSHALL ERIC (AVEC BROSSIER, J. ET CHAUMONNOT, G.)

- 1978, « Analyse technico-économique des exploitations agricoles et formation des agriculteurs. Une expérience menée avec un groupe d'agricultrices et d'agriculteurs de la région de Beaume ».

LOCKHEED, MARLAINE.; JAMIESON, DEAN T.; LAV, LAURENCE J.

- 1980, "Farmer Education and Farm Efficiency : a Survey". Economic Development and Cultural Change, volume 29, no 1, p. 37-76.

HUFFMAN, WALACE E.

- 1977, "Allocative Efficiency : The Role of Human Capital", the Quarterly Journal of Economics; volume XCI, p. 59-77.

WELCH, FINIS

- 1970, "Education in Production", Journal of Political Economy, volume 78, no 1 : p. 35-60.
- 1978, "The Role of Investment in Human Capital in Agriculture", Distortion of Agricultural Incentives, Edited by Theodore W. Schultz. Bloomington/Herdon, Indiana University Press, p. 259-281.

BECKER, GARY S.

- 1964, "Human Capital", New-York : National Bureau of economic research.
- 1962, "Investment in Human Capital : A Theoretical analysis", The Journal of Political Economy.

FANE, GEORGE

- 1975, "Education and the managerial efficiency of farmers", The review of economics and statistics, Volume LVII, no 4, p. 452-462.

NELSON, RICHARD R. ET PHELPS, EDMOND

- 1966, « Investment in Humans, Technological Diffusion, and Economic Growth », American Economic Review; volume 56, p. 69-75.

Concernant la formation en entreprise :

MORROW, C.C., JARRETT ET M.T. RUPINSKI.

- 1997, « An Investigation of the effect and economic utility of corporate wide training », Personnel Psychology, vol. 50, no 1, p. 91-119.

PHILIPS, JACK J.

- 1998, " Measuring Return on Investment ", ASTD, volumes 1 et 2 (35 études de cas sur l'analyse des coûts et bénéfices de la formation en entreprise).

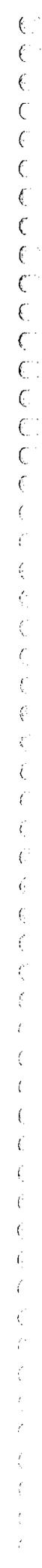
ANNEXE 3

LISTE DES ORGANISMES CONTACTÉS

ANNEXE 3

LISTE DES ORGANISMES CONTACTÉS

- Direction du développement de la main-d'œuvre de bioalimentaire, MAPAQ, Roger Martin
- Société de financement agricole, Hélène Boivin
- Université Laval, Jacques Tondreau, Diane Parent, Thérèse Hamel, site de la bibliothèque et la « Bibliographie internationale sur le transfert de ferme »
- Fédération de la relève agricole, Jean-Philippe Deschênes
- CRAAQ (Centre de référence en agriculture et agro-alimentaire du Québec)
- Ministère de l'Éducation, Gilles Sénéchal (retraité), Centre d'information multimédia, Lucie Lussier-Drolet et site internet, en particulier Direction des statistiques
- Ministère de l'Emploi, Direction de l'Intervention sectorielle, Georges Belisle
- Statistique Canada, site Internet et service à la clientèle, Jacques Nicolas Gagné, Rosemary Vilani
- Service de médiation en matière d'endettement agricole, Roger Dionne
- Surintendant des faillites, Denis Gilbert
- Société du crédit agricole, Stéphanie Hamelin
- Conseil du patronat du Québec, site Internet et service à la clientèle
- Conference board du Canada, site Internet et service à la clientèle
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, site Internet et Service aux membres, Geneviève Coupal
- Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles, site Internet et service à la clientèle
- Marc-André Sauvé, conseiller en gestion des ressources humaines
- COOP Fédérée, revue Le Coopérateur agricole, Anne Whiteside





COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Maison de l'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : 450 679 0530 Télécopieur : 450 679 0471

Courriel : cose@upa.qc.ca Internet : www.cose.upa.qc.ca